17/01/2015

Merci, les écrivains !

Le Monde des Livres a demandé à des écrivains de réagir après notre 11 septembre à nous. Beaucoup ont dit que c'était au-dessus de leurs forces. Nommer l'innommable. D'autres ont surmonté leur émotion. Merci à eux.
Merci d'abord à l'écrivain algérien Kamel Daoud, l'auteur de ce **Meursault, la contre-enquête**, intelligente interrogation sur cet Arabe tué dans **L'Etranger** de Camus, sans qu'on ne sache jamais ni qui il est ni pourquoi on l'assassine, un roman qui a failli avoir le Goncourt l'année dernière, Daoud, chroniqueur au *Quotidien d'Oran* (mon frère Pierre lit souvent ses chroniques sur le net) qui est l'objet d'une fatwa émise le 16 décembre dernier par un imam salafiste, comme « *ennemi de l'islam et de la langue arabe* » ! Dès le lendemain j'ai déposé plainte, dit-il. Aucun effet. L'imam est libre, répète ses menaces sur les ondes et dans certains journaux. « *Les islamistes disposent d'un sentiment d'impunité en Algérie* », dit-il. L'Etat a conclu une alliance avec eux et ne veut plus y toucher : peur de la guerre civile ! Au fond les islamistes ont gagné leur guerre en Algérie. Même s'il reste encore pas mal de liberté dans la presse francophone, me dit mon frère, qui m'envoie assez régulièrement les caricatures de Dilem. Pourtant, dit Daoud, la moindre critique est maintenant taxée d'islamophobie. Exactement comme en France, la moindre critique d'Israël est considérée comme de l'antisémitisme. Nous vivons dans « *un monde sans nuances* ». « *L'enjeu est culturel* », dit-il encore. « *On ne naît pas djihadiste, on le devient à cause de livres et d'idées... Le problème est qu'en Algérie on ne dispose pas d'une idéologie alternative à l'islamisme... C'est le désastre philosophique du monde arabe* ». Il faut pourtant continuer à écrire, ajoute-t-il. Et il émet une idée intéressante : « *tous les intégrismes religieux commencent par un livre* », un livre unique. Le **Coran**, la **Bible**, le **Capital**, **Mein Kampf**, **le petit livre rouge de Mao**. Et moi je me souviens de ces Boers intégristes protestants que décrit Alan Patton dans **Pleure ô Pays bien-aimé...** qui n'ont qu'un livre et qu'un seul : **the Book**. Comme ce que m'a raconté mon frère encore qui va souvent à Alger où il a des amis et qui, un jour, a eu l'occasion de se rendre à Constantine et y a été reçu dans sa maison par un ingénieur agricole, Directeur d'une Coopérative agricole, donc intellectuel, et qui n'avait pas de bibliothèque dans son salon, aucun livre, si ce n'est déposé de manière ostentatoire sur la table, un livre vert, le **Coran**. Les intégrismes « *prendront fin* », dit Daoud, « *lorsqu'on écrira beaucoup de livres* ».

Merci à l'Albanais, à Ismail Kadaré, qui rappelle que son peuple « *a perdu l'Europe deux fois* », d'abord à cause des Ottomans, puis sous le communisme soviétique et qu'à cause de cela est plus sensible à des drames comme celui qu'on vient de vivre, parce qu'il en a acquis un autre rapport à l'Europe. A cette Europe qui a donné au monde plus que tous les autres continents. Un don qui appartient à une sphère supérieure, « *celle des valeurs spirituelles* », dit-il. « *La philosophie, l'art, la littérature, la démocratie et la liberté d'expression, pour laquelle elle vient d'être frappée* ». « *C'est pourquoi elle a non seulement le droit mais aussi le devoir de se protéger. Pour elle-même, et pour tous les autres* ».

Merci à Amélie Nothomb qui a été feuilletoniste à *Charlie* en été 2007 et qui témoigne de cette « *ambiance chaleureuse et bon enfant* » qui y régnait continuellement. « *Le journal le moins consensuel du monde* », dit-elle encore, et qui « *suscite à présent le plus consensuel des soutiens* ». Enfin pas tout à fait, s'étonne-t-elle : voilà que la romancière américaine Carol Oates déclare que les dessins de Charlie « *évoquent les caricatures nazies des juifs* » ! Et à propos du roman d'Amélie trouvé dans la planque de Coulibaly, intitulé **Hygiène de**

l'Assassin, elle se rassure : il ne peut y avoir de lien avec son crime, il ne savait pas lire ! (pas si sûr, hélas).

Merci à Olivier Rolin qui rappelle que le mot grec *Phobos* veut dire crainte, pas haine, donc étymologiquement parlant, un islamophobe est quelqu'un qui a peur de l'islam et non la haine. Et alors, demande-t-il, n'avons-nous pas le droit d'avoir peur de l'islam ? Qu'on m'explique donc que les Kouachi, les Coulaby, « *n'ont rien à voir avec l'islam* », ni Boko Haram, « *ni les égorgeurs du califat de Mossoul, ni les talibans qui tirent sur les petites filles pour leur interdire l'école, ni les juges mauritaniens qui ont condamné à mort pour blasphème et apostasie un homme qui a critiqué une décision de Mahomet* (l'esclavage), *ni les assassins par lapidation d'un couple d'amoureux, crime qui a décidé Abderrahmane Sissako à faire son beau film* ***Timbuktu*** ». « *J'aimerais qu'on me dise* », ajoute-t-il, « *où, dans quel pays, l'islam respecte les libertés d'opinion, d'expression, de croyance, où il admet qu'une femme est l'égale de l'homme* ». « *La charia n'a rien à voir avec l'islam ?* ». Il cite les paroles d'un éducateur sénégalais qui a exprimé ses craintes dans le journal Libération, estimant que « *la fracture dans la société française est telle qu'elle est devenue irréversible* ». Que « *le discours des jeunes qui sortent de prison est haineux vis-à-vis de la France et de ses valeurs* ». Que « *le combat séculaire pour la tolérance et la liberté est menacé par ces brebis galeuses* ». Et qu'elles « *sont plus nombreuses que beaucoup semblent l'imaginer* ». Et Olivier Rolin finit son article ainsi : « *Moi, en tout cas, j'ai peur d'un certain islam. Mais je n'ai pas peur de le dire* ».

Mais merci aussi à Le Clézio qui, lui, voit dans ces « *trois assassins, nés et grandis en France et qui ont horrifié le monde par la barbarie de leur crime* » des hommes semblables à d'autres que l'on peut croiser à n'importe quel moment, n'importe où, mais qui, « *à un certain point de leur vie, ont basculé dans la délinquance* » pour différentes raisons : mauvaises fréquentations, échec scolaire, impression qu'ils n'avaient plus de place dans un monde fermé, qu'ils n'étaient plus maîtres de leur destin, et qui « *dans un souffle de vengeance, ont pris pour de la religion ce qui n'était que de l'aliénation* ». Le Clézio croit qu'avec la participation de tous on peut « *arrêter cette descente aux enfers* », « *briser les ghettos* », « *ouvrir les portes* », « *donner à chaque habitant de ce pays sa chance* ». Belles formules. Angélisme ? Il n'empêche. On est bien obligé de lui donner raison quand il continue : « *Il faut cesser de laisser se construire une étrangeté à l'intérieur de la nation. Il faut remédier la misère des esprits pour guérir la maladie qui ronge les bases de notre société démocratique* ».

Merci à Antoine Compagnon de nous rappeler que « *tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme* ». Que « *Cabu, Charb, maintenaient cette tradition du rire grotesque, gaulois, rabelaisien, carnavalesque, qui est l'un des traits les plus profonds de l'identité française* ». Et nous assène lui aussi cette cruelle vérité : que, contrairement aux exécutants du 11 septembre qui étaient des Saoudiens, nos tueurs des 7, 8 et 9 janvier étaient bien « *des jeunes Français, des concitoyens, nés ici, grandis ici, éduqués i*ci ». « *L'horreur* », dit-il, « *c'est qu'ils ont pu traverser toute leur scolarité obligatoire sans apprendre à lire, à lire les mots, à lire les images ; l'horreur, c'est que la famille, l'école et la société aient absolument échoué à les initier aux quelques valeurs qui font la culture française depuis des siècles, bien avant que l'on parle de liberté d'expression, dès le Moyen-Âge et par-delà les guerres de religion : le rire et la tolérance, avec Rabelais, Montagne, Voltaire...* ».

Et merci à Christine Angot d'avoir détricoté Houellebecq et son roman **Soumission**. A Pujadas qui lui demande : « *Mais quand même, Michel Houellebecq, vous, que pensez-vous de votre narrateur, vous êtes d'accord avec lui ?* » L'écrivain à la triste figure (c'est de moi) lui répond « *sur un ton aussi docte que*

désabusé » : « *je ne sais pas, on ne sait pas, quand on écrit, on ne sait pas. On ne juge pas* ». Mais bien sûr que l'écrivain juge. Qu'il approfondit ses personnages, qu'il cherche la vérité derrière. Houellebecq, dit Christine Angot « *ne s'intéresse pas au réel, qui est caché, invisible, enfoui, mais à la réalité visible, qu'il interprète, en fonction de sa mélancolie et en faisant appel à nos pulsions morbides, et ça je n'aime pas* ». On ne trouve jamais dans ses personnages « *le sentiment que l'être a de son humanité* ». Et s'il le trouve, « *il le détruit, il le raille. Il raille Mai 68, l'humanisme, l'antiracisme, la psychanalyse, les universitaires, ceux qui essayent de trouver quelque chose derrière la réalité, ceux qui se disent que l'humain ça doit exister, et pas besoin d'avoir recours à Dieu pour ça* ». Notre société « *a des pulsions mortifères* », pense Christine Angot, « *qui l'ont conduite à porter aux nues Marine Le Pen, Zemmour et Houellebecq, dans une suite logique »* action pour la première, raisonnement pour Zemmour, rêverie (moi je dirais plutôt traduction par la fiction) pour le dernier. Son jugement est sévère : « *Soumission est un roman, un simple roman, mais c'est un roman qui salit celui qui le lit. Ce n'est pas un tract mais un graffiti : Merde à celui qui le lira* ». Il n'empêche : il tombait bien !

Mais surtout merci, grand merci à Camille Laurens de nous inciter à « *relire les Lumières* ». Et pour ses citations. Condorcet qui croyait encore au possible progrès de l'esprit humain à condition que chacun prenne « *l'habitude de réfléchir sur sa propre conduite, d'interroger et d'écouter sur elle sa raison et sa conscience...* », adopte « *pour cri de guerre, raison, tolérance, humanité* » et marche « *d'un pas ferme et sûr dans la route de la vérité* », une vérité qui « *appartient à ceux qui la cherchent et non point à ceux qui prétendent la détenir* ». Ou mon maître Diderot : « *Si je renonce à ma raison, je n'ai plus de guide : il faut que j'adopte en aveugle un principe secondaire, et que je suppose ce qui est en question. Egaré dans une forêt immense pendant la nuit, je n'ai qu'une petite lumière pour me conduire. Survient un inconnu qui me dit : « mon ami, souffle la chandelle pour mieux trouver ton chemin » ». Cet homme est un théologien.* ». Et Voltaire, en son **Dictionnaire philosophique**, le plus actuel de tous : « *Lorsqu'une fois le fanatisme a gangrené un cerveau, la maladie est presque incurable. Que répondre à quelqu'un qui vous dit qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, est sûr de mériter le ciel en vous égorgeant ? Ce sont d'ordinaire les fripons qui conduisent les fanatiques* ». Et Camille Laurens prend un plaisir évident à continuer à citer Voltaire, l'édit imaginaire dans **De l'horrible danger de le**cture du « *Grand Mouphti du Saint Empire Ottoman* » qui énonce les six raisons qui l'ont conduit, lui et Mahomet, « *à condamner, proscrire, anathématiser ladite infernale invention de l'imprimerie* » ou, dans le **Traité sur la Tolérance**, les différents moyens que Voltaire suggère au Jésuite Le Tellier pour se débarrasser une fois pour toutes des Huguenots : pendre les « *prédicants* », assassiner pères et mères dans leur lit, châtrer les garçons de plus de 14 ans, élever les autres dans vos Collèges en les fouettant jusqu'à ce qu'ils sachent par cœur les ouvrages sacrés et « *marier toutes les filles à de bons catholiques* » ! A croire que tous les chefs du Califat, de Boko Haram et des djihadistes du Sahel ont étudié à fond notre Voltaire !

Et pour finir je voudrais encore citer, en totalité, non le commentaire d'un écrivain, mais un éditorial, celui qui a paru dans *Le Monde* du même jour, ce vendredi 16 janvier 2015. Parce qu'il correspond très exactement à ce que je pense. Il est intitulé : **La liberté d'expression, la loi, le blasphème**
A peine retombée l'émotion provoquée par les attentats djihadistes des 7, 8 et 9 janvier, à Paris, la polémique enfle sur Internet, sur les réseaux sociaux, dans les lycées : pourquoi peut-on se moquer, en France, des religions et pas des juifs, par exemple ? Pourquoi Charlie Hebdo est-il brandi comme l'étendard de la liberté, défendu et soutenu y compris lorsqu'il tourne en ridicule l'islam et le Prophète ?
Pourquoi, dans le même temps, l' « humoriste » Dieudonné est-il poursuivi par la justice lorsqu'il s'en prend aux juifs ou assure, sur la Toile : « Je me sens Charlie Coulibaly », associant ainsi le titre du journal

satirique et le nom de l'assassin de la policière de Montrouge et du supermarché casher de Vincennes ? Bref, y a-t-il deux poids et deux mesures ?

Cette polémique est pernicieuse. Elle impose de rappeler quelques principes essentiels. Le premier est celui de la liberté d'expression, sans laquelle la liberté de pensée serait un vain mot. L'une ne va pas sans l'autre. L'une et l'autre sont le fondement de la démocratie. Cette évidence est énoncée par la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ».

La liberté d'expression est donc un principe constitutionnel, confirmé par la Charte européenne des droits de l'homme. Il est tout aussi clair que la loi – en l'occurrence, celle de 1881 sur la presse, complétée à plusieurs reprises depuis – en fixe les limites : sont condamnables l'injure, la diffamation, l'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, l'apologie des crimes de guerre et crimes contre l'humanité, la provocation à la discrimination, la haine ou la violence envers des personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une race ou une religion. S'y ajoute, depuis la loi de novembre 2014, l'apologie du terrorisme. C'est dans ce cadre juridique que peut s'exercer, ou non, la liberté de critiquer, de dénoncer, de se moquer, de rire ou de faire rire. C'est dans ce cadre juridique que Charlie Hebdo, on l'oublie, a été poursuivi à maintes reprises et condamné neuf fois, le plus souvent pour injure à des personnes ; mais jamais pour ses charges contre les religions, quelles qu'elles soient. C'est dans le même cadre juridique que Dieudonné a été poursuivi et certains de ses spectacles interdits, pour provocation à la haine raciale ou contestation de crime contre l'humanité, dès lors que, dans ses propos, l'antisémitisme ou la négation de la Shoah étaient établis par la justice.

Enfin, la France est une République, laïque de surcroît – et l'on mesure aujourd'hui combien cette singularité est précieuse. Les limites à la liberté d'expression sont donc posées par la loi républicaine, non par la loi religieuse. Selon la première, le délit de blasphème, d'outrage à la religion, n'existe pas : s'il est interdit d'insulter les croyants, il est autorisé de ridiculiser les religions et leurs dogmes, de caricaturer le Prophète des musulmans comme le Dieu des chrétiens ou celui des juifs. Sauf à remettre en cause le fondement même de la République, la loi religieuse ne saurait s'imposer à celle des hommes. Surtout si elle sert de motif et de justification à l'assassinat de quiconque la brocarde.

© Copyright Jean-Claude Trutt : Bloc-notes (jean-claude-trutt.com)